

## Chapitre onzième

### 11. Les équipements et infrastructures importants

#### 11.1 Mise en situation

En vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à l'article 5, alinéa 1, paragraphe 8, la MRC doit identifier les équipements et infrastructures importants existants et projetés. Ainsi, le présent chapitre concerne les équipements et infrastructures dont la gestion relève d'un organisme communautaire, d'une instance municipale ou gouvernementale. On entend par équipement important, un immeuble ou des installations nécessaires à la vie d'une collectivité.

#### 11.2 Le rôle des équipements, infrastructures et services

Les services, les équipements et les infrastructures présents dans une MRC jouent un rôle essentiel au développement de sa communauté. L'organisation et l'aménagement du territoire sont grandement influencés par cette présence.

Les services correspondent à l'ensemble des activités d'aide, d'assistance ou tout simplement de bienfaits offertes à la population. Les équipements comprennent l'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation d'une activité que possède une MRC. Ils peuvent inclure autant les immeubles, les bâtiments, les aménagements et les installations servant à la pratique de loisirs et à l'éducation, qu'à la santé ou à l'administration publique. Les infrastructures désignent

en quelque sorte les réseaux servant de support à ces activités.

La MRC comprend 3 pôles majeurs, soit Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet pour les municipalités localisées dans la plaine et le piedmont et Saint-Pamphile pour les localités situées dans le plateau. Ces 3 municipalités possèdent une variété de services, d'équipements et d'infrastructures un peu plus spécialisés et abondants que les autres paroisses du territoire.

#### 11.3 La santé et les services sociaux

La MRC de L'Islet compte 2 points de services communautaires (CLSC). Localisés à Saint-Pamphile et à Saint-Jean-Port-Joli, ils offrent divers services à la population régionale dont les principaux sont une garde médicale généralement disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Différents services tels que psychologues, diététistes et travailleurs sociaux sont aussi proposés aux différents groupes d'âge ainsi que des services de périnatalité et de post-natalité, etc. De plus, les établissements dispensent des services médicaux à domicile pour les personnes à mobilité réduite. Le CLSC de Saint-Jean-Port-Joli dispose également d'une clinique d'urgence qui demeure ouverte 24 heures par jour. Cependant, celle-ci ne dispose pas d'un médecin de garde en tout temps.

Deux services d'ambulances desservent également la MRC de L'Islet, soit les Ambulances Trois-Saumons pour les municipalités localisées dans la plaine et le piedmont et les Ambulances L'Islet-Sud pour celles situées dans le plateau. Avec une population de 19 368 au recensement de Statistique

Canada de 2001 et un territoire à couvrir de 2 092 km<sup>2</sup>, 3 véhicules d'urgence seulement sont disponibles en cas de nécessité, dont un à temps partiel. Cela représente en moyenne une ambulance par 1 000 km<sup>2</sup> pour 10 000 habitants. Les Ambulances Trois-Saumons effectuent en moyenne 900 sorties par année et les Ambulances L'Islet-Sud environ 500 sorties, ce qui représente environ 2 à 3 sorties par jour, et ce, généralement vers des hôpitaux situés à l'extérieur du territoire (Montmagny et Lévis). Par conséquent, le territoire de la MRC est privé de véhicules d'urgence environ 5 heures par jour et l'attente moyenne pour obtenir un service d'ambulance est d'au moins 30 minutes.

Une pénurie de médecins et de personnel en soins de santé et services sociaux sur le territoire de la MRC est également remarquée. Le centre de Saint-Pamphile doit occasionnellement et momentanément fermer ses portes pour de très courtes périodes (heures de dîner et de souper, fins de semaine), faute de personnel. L'éloignement des grands centres, le manque d'attraits, la présence grandissante de femmes au sein des corps professionnels (congéés de maternité) de même que la prise de la retraite pour certains médecins sont probablement les principaux facteurs en cause. Une hausse de la clientèle n'est pas non plus à négliger. Le phénomène du vieillissement de la population semble être une problématique puisque les soins, autant médicaux que sociaux, prodigués à ces personnes sont de plus en plus demandés.

Suite à des coupures dans le domaine de la santé, la MRC vit une problématique en ce qui concerne les services offerts dans les CLSC. Les services qui étaient auparavant

dispensés ne sont pas remplacés et, pour y avoir recours, les citoyens sont dans l'obligation de se déplacer vers d'autres centres à l'extérieur du territoire. La proximité de La Pocatière et de Montmagny influence les services de santé dispensés dans la MRC de L'Islet. Ces deux villes, possédant chacune un hôpital avec des services plus spécialisés, limitent ainsi le développement des soins de santé sur le territoire de la MRC. Les gens devant être hospitalisés sont effectivement dirigés vers ces établissements et lorsque les soins exigés sont très spécialisés, l'Hôtel-Dieu de Lévis accueille ces patients.

On retrouve également sur le territoire de la MRC de L'Islet 3 CHSLD (centre hospitalier de soins de longue durée). Ces établissements disposent d'environ 40 lits chacun et sont localisés à Saint-Jean-Port-Joli, à L'Islet et à Sainte-Perpétue. Bien que la fermeture de 2 foyers en 1997-1998 ait entraîné la perte de 65 lits sur l'ensemble du territoire, le nombre de places disponibles dans les CHSLD semble répondre à la demande. Ce secteur d'activité demeure cependant très fluctuant.

Depuis quelques années, les décisions de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches relativement à la rationalité et à l'autonomie des personnes ont affecté les soins donnés sur l'ensemble du territoire.

Tel que montré au tableau 11-1, plusieurs organismes communautaires offrent des services d'aide et d'assistance sur le territoire. La MRC de L'Islet a également sur son territoire 2 maisons de jeunes, lesquelles sont localisées à Saint-Jean-Port-Joli et à Saint-Pamphile. Ces établissements permettent aux jeunes de s'y réunir et de

bénéficiaire d'activités et services organisés par des responsables, animateurs et intervenants.

Tableau 11-1 : Équipements de santé et services sociaux dans la MRC de L'Islet	
MUNICIPALITÉ	ÉQUIPEMENT OU SERVICE
L'Islet	CHSLD Saint-Eugène, centre de jour
	Entraide au masculin Côte-Sud
	Le Havre des Femmes (centre d'aide et de services pour les femmes victimes de violence conjugale)
	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Chaudière-Appalaches, point de services et centre local d'activités de jour
Saint-Jean-Port-Joli	Association Horizon-Soleil (centre d'aide et d'assistance pour les personnes handicapées)
	Ambulances Trois-Saumons
	Centre de la petite enfance Les Coquins
	Centre de la petite enfance Les Petits Souliers
	Centre-Femmes La Jardilec
	CLSC Saint-Jean-Port-Joli incluant un CHSLD
	Coopérative de services à domicile L'Islet Nord-Sud
	Maison des jeunes patriotes de Saint-Jean-Port-Joli
Saint-Pamphile	Ambulances L'Islet-Sud
	Association de loisirs de personnes handicapées de L'Islet-Sud (Alphis)
	Centre de la petite enfance Les Coquins-Au petit monde magique
	CLSC Saint-Pamphile, siège social des CLSC de la MRC de L'Islet, centre de jour
	Maison de la famille de la MRC de L'Islet
	Maison des jeunes de Saint-Pamphile
Sainte-Perpétue	CHSLD Sainte-Perpétue
	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Chaudière-Appalaches, point de services et centre local d'activités de jour.

Source : MRC de L'Islet, Service de l'aménagement, 2009.

On dénombre 2 services de garde à l'enfance, soit le centre de la petite enfance (CPE) *Les Coquins* et le centre de la petite enfance *Les Petits Souliers* à Saint-Jean-Port-Joli. Ces services de garde à l'enfance disposent actuellement de 200 places en

milieu familial et de 50 places en installation sur le territoire de la MRC. Depuis janvier 2004, le centre de la petite enfance *Les Coquins* a ouvert à Saint-Pamphile un service de garde en installation de 31 places pour les enfants de 0 à 4 ans. En matière de CPE, la MRC de L'Islet est bien desservie. Un récent rapport du CRCD classe la MRC au premier rang de la région Chaudière-Appalaches quant à la couverture des besoins. Avec un taux de 97 % et une liste d'attente d'à peine une douzaine d'enfants, le nouveau centre à Saint-Pamphile contribuera à maintenir cette position.

## 11.4 L'éducation

On retrouve sur le territoire de la MRC de L'Islet 14 établissements scolaires offrant des services d'éducation, dont 12 écoles primaires et 2 écoles secondaires. Les établissements sont sous la responsabilité de 2 commissions scolaires. Les écoles des municipalités de Sainte-Louise et de Saint-Roch-des-Aulnaies font partie de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et les autres écoles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

Toutes les municipalités possèdent leur propre école primaire à l'exception des municipalités de Saint-Omer, Tourville, l'ancienne Ville de L'Islet, Saint-Damase-de-L'Islet et Saint-Adalbert qui ont connu, entre 1999 et 2009, la fermeture de leur école. Actuellement, l'école Saint-Joseph de Saint-Pamphile accueille les élèves en provenance de Saint-Adalbert et de Saint-Omer, l'école de Sainte-Perpétue reçoit les élèves de Tourville, l'école Saint-François-Xavier de L'Islet accueille les écoliers de l'ancienne Ville de L'Islet alors que l'école de Saint-

Aubert reçoit les élèves de Saint-Damase-de-L'Islet.

Entre 1998 et 2008, les écoles du niveau primaire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud ont enregistré une baisse du nombre d'élèves de 36 %, passant de 1 629 élèves à 1 048 élèves. Cette tendance n'est pas sans soulever certaines inquiétudes. La décroissance de la clientèle scolaire affectera principalement et directement les petites localités. Puisqu'elles présentent déjà un seuil critique au niveau du nombre d'élèves, les écoles de Saint-Cyrille-de-Lessard et de Sainte-Félicité devront éventuellement procéder à des réorganisations (resubdivisions interclasses ou interécoles) ou, dans des cas majeurs, à des fermetures si le nombre d'élèves ne répond plus aux critères de la politique de maintien et de fermeture des écoles en vigueur sur la Côte-du-Sud.

La fermeture d'une école et, dans une moindre mesure, les réorganisations inter-écoles amèneront des changements au niveau du transport scolaire (augmentation de la durée des trajets), de la sécurité (attente à l'arrêt d'autobus) et de la qualité de vie des élèves (adaptation à un nouvel établissement, perte d'identité), et ce, principalement pour les jeunes enfants. L'école est, tout comme l'église du village, le symbole qui unit et tisse les liens d'une collectivité. Ainsi, la fermeture d'une école dans une petite localité peut venir altérer la qualité des liens et diminuer les échanges entre les citoyens d'une même communauté d'appartenance. De plus, la baisse de la population professionnelle au centre du village peut amener la fermeture éventuelle de petits commerces (dépanneur, restaurant, service de garde en milieu familial). Sachant que la présence d'une école dans

une municipalité favorise l'établissement de nouvelles familles à proximité, la fermeture d'une école peut accélérer davantage la tendance du déclin démographique d'une localité.

La MRC est préoccupée par la fermeture des écoles et invite les commissions scolaires à consulter la population et les élus avant de prendre de telles décisions. La MRC poursuit comme objectif le maintien des écoles primaires dans les municipalités, c'est-à-dire d'empêcher la fermeture de d'autres écoles primaires sur son territoire. La MRC souhaite collaborer avec les deux commissions scolaires afin de trouver des solutions pour offrir et conserver le service de l'éducation, essentiel à la population et à la survie des municipalités.

Concernant le niveau secondaire, on dénombre 2 polyvalentes et 2 centres d'éducation des adultes localisés à des endroits stratégiques, soit à Saint-Pamphile pour desservir la population du sud et à L'Islet pour les localités du nord. De plus, sur le territoire de la MRC de Kamouraska, on retrouve un collège privé (le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière) qui dessert également une partie de la population de la MRC de L'Islet.

Le niveau collégial de la MRC de L'Islet est desservi par le Centre d'études collégiales de Montmagny, par le Cégep de La Pocatière et aussi par l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière, un centre de formation collégiale spécialisé en production animale. Ces organismes sont situés dans les MRC de Montmagny et de Kamouraska.

Tableau 11-2 : Équipements et services d'éducation dans la MRC de L'Islet

MUNICIPALITÉ	ÉQUIPEMENT OU SERVICE	COMMISSION SCOLAIRE
L'Islet	Centre d'éducation des adultes de L'Islet-Nord	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
	École Saint-François-Xavier	
	École Jeanne-de-Chantal	
	École secondaire Bon-Pasteur	
Saint-Aubert	École Aubert-de-Gaspé	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Saint-Cyrille-de-Lessard	École Saint-Cyrille-de-Lessard	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Sainte-Félicité	École Sainte-Félicité	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Saint-Jean-Port-Joli	École Saint-Jean	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
	Groupe d'alphabétisation Clés en main	
Sainte-Louise	École L'Orée-des-Bois	Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-loup
Saint-Marcel	École Saint-Marcel	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Saint-Pamphile	ABC des Hauts-Plateaux Montmagny-L'Islet	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
	Centre d'éducation des adultes de L'Islet-Sud	
	École Saint-Joseph	
	École secondaire La Rencontre	
Sainte-Perpétue	École Sainte-Perpétue	Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Saint-Roch-des-Aulnaies	École de la Marée Montante	Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-loup

Source : MRC de L'Islet, Service de l'aménagement, 2009.

En 1987, des démarches ont été entreprises afin de permettre à l'école de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli d'accéder au niveau collégial plutôt que secondaire. Ce projet n'a pu se concrétiser. À présent, l'école de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli n'existe plus et l'enseignement de la sculpture sur bois est dorénavant offert seulement au Cégep Limoilou à Québec dans le cadre du programme de techniques des métiers d'art, option sculpture sur bois. La région a ainsi connu une perte importante en matière d'éducation. Aujourd'hui, l'absence d'institutions de niveaux collégial et universitaire n'est pas étrangère à l'exode des jeunes et au faible niveau de scolarité de la région.

Enfin, au niveau des services d'éducation, on retrouve sur le territoire deux organismes communautaires qui offrent des

cours en alphabétisation, soit l'ABC des Hauts-Plateaux Montmagny-L'Islet à Saint-Pamphile et le Groupe d'alphabétisation Clés en main à Saint-Jean-Port-Joli.

## 11.5 Les loisirs et la culture

Bien que les loisirs et la culture fassent de plus en plus partie des priorités de certains organismes de la région, la MRC de L'Islet souffre quelque peu de sa faible démographie et de la proximité des centres tels que La Pocatière et Montmagny, mais aussi Rivière-du-Loup et Québec.

La répartition des équipements de loisir et de culture sur le territoire de la MRC est inégale. On peut noter des disparités régionales et la présence de 2 pôles majeurs d'activité à l'intérieur des limites territoriales, soit Saint-Jean-Port-Joli et Saint-

Pamphile. Ces 2 municipalités offrent en général une plus grande diversité d'activités et possèdent des équipements et infrastructures plus spécialisés dont le rayonnement est à incidence régionale (arénas, clubs de golf, parc nautique, salle de spectacle). Sur le territoire de la municipalité de Saint-Aubert, on note la présence du camp de vacances Trois-Saumons qui attire une clientèle provenant de partout dans la province.

Certains équipements de loisir ont un rayonnement uniquement municipal. Ainsi, on retrouve dans la plupart des municipalités une patinoire extérieure, un terrain de balle molle, un parc municipal aménagé pour la détente, un terrain de jeux pour enfants, des pistes de ski fond, etc. Toutefois, on remarque dans certaines municipalités des équipements plus spécialisés dont le rayonnement peut dépasser le local (piste de planche à roulettes, terrain de volleyball, anneau de patins à roues alignées, terrain de soccer, terrain de tennis, piscine extérieure). Un club sportif pour la pratique du ski de fond et de la motoneige ainsi qu'un camping municipal ont également un rayonnement régional.

Bien qu'il ne s'agisse pas exactement d'une plage aménagée, un accès public est offert au lac Trois Saumons. Ce site permet la baignade, la mise à l'eau d'embarcations légères (canot, kayak, etc.) et il comprend une aire de stationnement et de pique-nique. Pour sa part, le *Parc-Nature de Tourville* permet la pratique de la randonnée pédestre, le camping sauvage et la pratique d'activités nautiques (canot, kayak) sur le lac Therrien. Quelques lacs et rivières du territoire, par exemple le lac Fontaine Claire, la rivière Bras Saint-Nicolas et la

Grande rivière Noire, permettent la pratique d'activités à caractère aquatique, mais manquent de visibilité et mériteraient

**Tableau 11-3 : Équipements et services de loisirs dans la MRC de L'Islet**

MUNICIPALITÉ	ÉQUIPEMENT OU SERVICE
L'Islet	Anneau de patins à roues alignées
	Camping municipal Rocher Panet
	Club sportif Les Appalaches
	Piscine municipale extérieure
	Terrain de basketball
	Terrain de soccer
	Terrain de tennis
Saint-Aubert	Terrain de volleyball
	Camp Trois-Saumons
Saint-Cyrille-de-Lessard	Parc du lac Trois Saumons (plage municipale et débarcadère)
	Parc linéaire Monk
Saint-Jean-Port-Joli	Centre Rousseau (aréna, salle communautaire)
	Club de golf Trois-Saumons
	Parc nautique Saint-Jean-Port-Joli (marina, école de voile)
	Domaine de Gaspé (piscine municipale extérieure)
	Terrain de soccer
Sainte-Louise	Terrain de tennis
	Terrain de tennis
Saint-Pamphile	Terrain de tennis
	Anneau de patins à roues alignées
	Aréna de Saint-Pamphile
	Club de golf L'Islet-Sud
	Piscine municipale extérieure
	Piste de planche à roulettes
Sainte-Perpétue	Terrain de tennis
	Terrain de volleyball
	Parc linéaire Monk
	Terrain de soccer
Saint-Roch-des-Aulnaies	Terrain de tennis
	Terrain de tennis
Tourville	Piscine municipale extérieure
	Parc linéaire Monk
Tourville	Parc-Nature de Tourville

Source : MRC de L'Islet, Service de l'aménagement, 2009.

Note : Équipements et services de loisirs à caractère supralocal.

probablement une mise en valeur plus adéquate. Par ailleurs, le Parc linéaire Monk, d'une longueur de 226 kilomètres dont 43 kilomètres dans la MRC de L'Islet, permet la pratique d'activités récréotouristiques telles que la motoneige et le quad. Cette ancienne emprise ferroviaire traverse 2 régions administratives (Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches), 5 MRC (Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny et Bellechasse) et 20 municipalités dont Sainte-Perpétue, Tourville et Saint-Cyrille-de-Lessard.

Au niveau de la culture, la MRC est dotée depuis 1994 d'une salle de spectacle polyvalente. La salle Gérard-Ouellet localisée à Saint-Jean-Port-Joli comprend une salle de spectacle de 200 places ainsi qu'une salle d'exposition et offre à la population régionale une programmation d'activités variées. La salle de spectacle permet entre autres des représentations théâtrales et cinématographiques, incluant le cinéma de répertoire, des spectacles de danse, des conférences et des concerts. On retrouve également sur le territoire quelques centres culturels, dont le Centre d'art de la Corporation des arts et de la culture de L'Islet et les foyers culturels Godend'Art situés à Saint-Adalbert, Saint-Pamphile et Tourville. Ces derniers offrent aux visiteurs plusieurs salles d'exposition présentant les œuvres des artistes et artisans locaux et divers objets liés au patrimoine et à l'histoire locale. La MRC est également dotée d'un théâtre d'été, d'un musée maritime, d'un musée consacré au patrimoine immatériel, d'un centre d'interprétation du régime seigneurial et d'un centre d'artistes. Enfin, la plupart des municipalités du territoire disposent d'une salle communautaire où peuvent avoir lieu diverses activités.

**Tableau 11-4 : Équipements et services culturels dans la MRC de L'Islet**

MUNICIPALITÉ	ÉQUIPEMENT OU SERVICE
L'Islet	Bibliothèque Léon-Laberge
	Bibliothèque Jean-Paul-Bourque
	Bibliothèque Lamartine
	Centre d'art de la Corporation des arts et de la culture de L'Islet
	Musée maritime du Québec
Saint-Adalbert	Bibliothèque de Saint-Adalbert
	Foyer culturel Godend'Art
Saint-Aubert	Bibliothèque Charles-E.-Harpe
Saint-Cyrille-de-Lessard	Bibliothèque Saint-Cyrille-de-Lessard
Saint-Damase-de-L'Islet	Bibliothèque La Source
Sainte-Louise	Bibliothèque Idée-Lire
Saint-Jean-Port-Joli	Bibliothèque Marie-Bonenfant
	Centre de sculpture Est-Nord-Est (centre de diffusion, résidences et ateliers)
	Centre socioculturel Gérard-Ouellet
	Musée de la mémoire vivante
	Le théâtre d'été La Roche à Veillon
Saint-Marcel	Bibliothèque L'Entre-Temps
Saint-Pamphile	Bibliothèque Marie-Louise-Gagnon
	Foyer culturel Godend'Art
Sainte-Perpétue	Bibliothèque de Sainte-Perpétue
Saint-Roch-des-Aulnaies	Bibli-Aulnaies
	Centre d'interprétation du régime seigneurial de la Seigneurie des Aulnaies
Tourville	Biblio-Tour
	Foyer culturel Godend'Art

Source : MRC de L'Islet, Service de l'aménagement, 2009.

On retrouve sur le territoire 10 bibliothèques affiliées au réseau CRSBP (Centre régional de service aux bibliothèques publiques) desservant L'Islet, Saint-Aubert, Saint-Damase-de-L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli, Sainte-Louise, Saint-Pamphile, Saint-Roch-des-Aulnaies et Tourville. Trois autres bibliothèques non affiliées au réseau desservent Saint-Adalbert, Saint-Marcel et Sainte-Perpétue. Ainsi, toutes les municipalités possèdent leur bibliothèque à l'exception de Sainte-Félicité et Saint-Omer. Les services offerts à la population sont le prêt de livres, de disques et parfois d'œuvres

d'art. Certaines proposent le service Internet.

La MRC considère important de conserver les acquis et d'offrir des équipements fonctionnels permettant de desservir la population et de devenir des éléments attractifs pour maintenir et attirer des professionnels à demeurer dans la région.

## 11.6 La sécurité publique

Un poste de la Sûreté du Québec est localisé à Saint-Jean-Port-Joli et dessert en services l'ensemble de la MRC. Toutefois, la MRC vient de perdre son service d'auto-patrouille sur l'autoroute 20 puisqu'il est relocalisé à Saint-Nicolas. Un service de la garde côtière auxiliaire basé à Saint-Jean-Port-Joli est également disponible pour toute nécessité sur le fleuve. Enfin, toutes les municipalités possèdent un service incendie à l'exception de Saint-Omer.

Sur le territoire, diverses problématiques apparaissent au niveau de la sécurité incendie. D'une part, il existe une certaine disparité entre les municipalités de la MRC sur le plan de l'organisation de la sécurité incendie. D'autre part, les pompiers volontaires sont mal préparés pour accomplir les tâches qui leur sont confiées, que ce soit en termes de formation, d'entraînement et d'encadrement ou d'équipements. On observe également un sous-financement en incendie, ce qui empêche plusieurs municipalités de faire face à des obligations élémentaires et de plus en plus urgentes en matière de formation de la main-d'œuvre et de renouvellement des équipements et des véhicules d'intervention. Ces problèmes ont des répercussions pour les citoyens. En effet, le coût des primes d'assurance en dommages assumées par la population est

plus élevé au Québec que dans le reste du Canada en raison du bilan des pertes matérielles attribuables à l'incendie et des déficiences au niveau de l'organisation. En ce qui regarde la responsabilité civile, les municipalités font l'objet de poursuites de plus en plus nombreuses devant les tribunaux à la suite d'interventions de leurs services de secours.

**Tableau 11-5 : Équipements et services en sécurité publique dans la MRC de L'Islet**

MUNICIPALITÉ	ÉQUIPEMENT OU SERVICE
L'Islet	Service incendie
Saint-Adalbert	Service incendie
Saint-Aubert	Service incendie
Saint-Cyrille-de-Lessard	Service incendie
Saint-Damase-de-L'Islet	Service incendie
Sainte-Félicité	Service incendie
Sainte-Louise	Service incendie
Saint-Jean-Port-Joli	Service incendie
	Poste de la Sûreté du Québec
	Service de garde côtière auxiliaire
Saint-Marcel	Service incendie
Saint-Pamphile	Service incendie
Sainte-Perpétue	Service incendie
Saint-Roch-des-Aulnaies	Service incendie
Tourville	Service incendie
<i>Source : MRC de L'Islet, Service de l'aménagement, 2009.</i>	

La *Loi sur la sécurité incendie* a été adoptée en juin 2000. Elle oblige les autorités régionales à établir en conformité avec les orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie un schéma de couverture de risques. Ce schéma fixe des objectifs de protection contre les incendies et les mesures requises pour les atteindre. Le schéma de couverture de risques a pour objectifs de réduire les pertes humaines et matérielles attribuables à l'incendie et d'accroître l'efficacité des



organisations responsables de la sécurité incendie.

En 2005, la MRC de L'Islet a adopté son schéma de couverture de risques en sécurité incendie. En plus d'accroître l'efficacité des services incendie sur l'ensemble du territoire de la MRC suite à sa mise en œuvre, le schéma ouvre la voie, pour les municipalités concernées, à un bénéfice non négligeable, soit l'exonération de responsabilité en cas de poursuite à la suite de l'intervention de leur service de sécurité incendie.

La sécurité incendie est interdépendante des autres grandes fonctions municipales, comme la gestion du développement et de l'habitat, la planification et la réglementation en matière d'urbanisme, l'implantation et la gestion des équipements et des infrastructures à caractère public (sécurité publique, approvisionnement en eau, soins préhospitaliers d'urgence, etc.). Dans cette optique, la MRC de L'Islet entend considérer la gestion des risques incendie lors de la planification et de l'aménagement du territoire.

### 11.7 Autres équipements, infrastructures et services publics

Il est important de mentionner que divers services gouvernementaux et paragouvernementaux sont également offerts sur le territoire. Il s'agit d'équipements et de services à caractère public. Un centre de services ainsi qu'un centre de gestion de l'équipement routier du ministère des Transports sont situés à Saint-Jean-Port-Joli. Le ministère des Ressources naturelles dispose des bureaux de renseignements localisés à L'Islet. Il opère aussi un bureau de la

publicité des droits réels à Saint-Jean-Port-Joli.

**Tableau 11-6 : Autres équipements et services publics dans la MRC de L'Islet**

MUNICIPALITÉ	ÉQUIPEMENT OU SERVICE
L'Islet	Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de L'Islet, point de services
	Centre local d'emploi
	Halte routière (autoroute Jean-Lesage, direction ouest)
	Ministère des Ressources naturelles, unité de gestion des Appalaches
Saint-Jean-Port-Joli	Poste de contrôle routier (autoroute Jean-Lesage, direction est)
	Bureau d'information touristique de la MRC de L'Islet
	Centre local de développement de la MRC de L'Islet
	Halte routière (route 132)
	Municipalité Régionale de Comté de L'Islet, incluant une cour municipale
	Ministère des Ressources naturelles, bureau de la publicité des droits réels
	Ministère des Transports, centre de services, centre de gestion de l'équipement roulant
Société des alcools du Québec, succursale	
Saint-Pamphile	Agence des douanes et du revenu du Canada
	Centre d'aide et de recherche d'emploi Montmagny-L'Islet, point de services
	Société de l'assurance automobile du Québec, mandataire
Sainte-Perpétue	Société des alcools du Québec, succursale
Tourville	Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de L'Islet
	Centre Sportif Le Jasmin
	Office du tourisme de la MRC de L'Islet

*Source : MRC de L'Islet, Service de l'aménagement, 2009.*

Deux succursales de la Société des alcools du Québec (SAQ) sont présentes sur le territoire ainsi que les bureaux de la municipalité régionale de comté (MRC), la cour municipale, le centre local de développement (CLD) et un centre local d'emploi (CLE). Pour sa part, le Carrefour Jeunesse-Emploi retrouve ses bureaux à Tourville et un point de services à L'Islet. La MRC de L'Islet compte également un office du tourisme, un bureau d'information touri-

que, 2 haltes routières et un centre récréo-touristique pour les usagers de véhicules récréatifs. Enfin, chaque municipalité a un bureau de poste pour les produits et services sauf Sainte-Félicité, Sainte-Louise et Saint-Omer qui ont des comptoirs postaux.

## 11.8 L'orientation et les objectifs

**L'orientation** : préserver l'ensemble de ses services. À cet égard, la MRC entend être vigilante face au gouvernement s'il est question de déménager ses services.

Les **objectifs** sont :

- *Améliorer la qualité de vie de notre population en maintenant les services actuellement en place.*
- *Travailler avec les différentes instances afin d'améliorer les services publics.*